

Quelle place pour l'oral à l'université ?

Pascal DUPONT

Éducation, Formation, Travail, Savoirs (EFTS)
Université Toulouse - Jean Jaurès, France

Catherine DESCHEPPER

Traduction, interprétation, didactique et traitement
automatique des langues (TRADITAL)
Université libre de Bruxelles, Belgique

Dorothée SALES-HITIER

Éducation, Formation, Travail, Savoirs (EFTS)
Université Toulouse - Jean Jaurès, France

Si les problématiques relatives à l'oral dans l'enseignement supérieur semblent avoir été peu investiguées en dehors de la formation des enseignants, elles ont cependant été précocement l'objet de la préoccupation des chercheurs ou des enseignants. Ainsi, dès 1982, dans un article intitulé « L'oral peut-il être objet d'enseignement à l'université ? », Gillet posait la question de la place de l'oral dans les curricula académiques, alors même que l'enseignement-apprentissage de l'oral n'était pas encore inscrit dans les programmes scolaires de l'enseignement obligatoire (pour la France, il faudra attendre les programmes de 2002) et ce, près de quinze ans avant l'article programmatique de Schnewly (1996) « L'oral s'enseigne ! ». Le sujet de la place de l'oral en contexte académique et sa didactisation se trouvaient ainsi mis en lumière.

Cette préoccupation est à mettre en relation avec plusieurs vecteurs expliquant l'importance de se pencher sur l'enseignement de l'oral dans le contexte des études supérieures. Ces facteurs sont de différentes natures. Ils sont d'abord liés aux innovations technologiques dans le domaine de l'audiovisuel. Les possibilités de conservation et de fixation de l'oral le rendent ainsi moins labile et plus pérenne, ce qui favorise la réflexivité sur ses usages. Ils sont ensuite relatifs à la démocratisation de l'université et partant, l'accès à l'université d'une nouvelle population étudiante, plus disparate d'un point de vue sociolinguistique. Ils sont enfin, sur un plan scientifique, associés au développement de la linguistique dont les avancées en termes de description scientifique de l'ordre oral et de l'ordre scriptural (Peytard, 1970) et de la langue parlée (Blanche-Benveniste, 1996) ont contribué à mieux connaître le fonctionnement de l'oral. En somme, la combinaison de ces trois facteurs – nouvelles technologies, massification de l'accès aux études et développement de la recherche portant sur la langue orale – semblait